

Infirmier

RNCP42589 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	DE — Diplôme d'Etat
Code(s) NSF	331t
Formacode(s)	43448
Code(s) ROME	J1506
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2031

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE MARIE ET LOUIS PASTEUR (UMLP) · SIRET : 93810656400017

UNIVERSITE DE LILLE · SIRET : 13002975400012

Partenaires habilités

368 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 368 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
A F P C NORD PAS DE CALAIS	30860039400040	Former et organiser l'évaluation
ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS	26750045201928	Former et organiser l'évaluation
ASSISTANCE PUBLIQUE-HOPITAUX MARSEILLE	26130008100484	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DON BOSCO LYON	77988345300010	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION IFSI SAINT JACQUES	78288382100053	Former et organiser l'évaluation
CAMPUS DES METIERS DE LA SANTE - IFSI - IFAS	26620930300020	Former et organiser l'évaluation
CENT ADMINIST ANDRE BENECH	26340016000382	Former et organiser l'évaluation
CENTRE DE FORMATION	20002305900179	Former et organiser l'évaluation
CENTRE DE FORMATION	20003465000040	Former et organiser l'évaluation
CENTRE DE FORMATION	26190310800056	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 368 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp42589-infirmier/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'infirmier :

- élabore des diagnostics infirmiers et définit les interventions adaptées à mettre en œuvre pour une personne ou un groupe de personnes pouvant s'intégrer, lorsque requis, dans un projet de soins personnalisé existant ;
- initie, entreprend, met en œuvre et évalue les soins infirmiers à visée de dépistage, préventive, éducative, diagnostique, thérapeutique, relationnelle et palliative, en particulier dans le cadre d'une consultation infirmière, afin

de protéger, maintenir, restaurer et promouvoir la santé physique et mentale des personnes ;

- assure les soins relationnels permettant d'apporter un soutien psychologique, qui s'inscrivent dans une prise en charge globale de la personne ;
- concourt à l'évaluation de l'autonomie et soutient les capacités autonomes en vue de favoriser le maintien, l'insertion ou la réinsertion des personnes dans leur milieu de vie, notamment lors de la réalisation de soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie ;
- participe à la prévention, à l'évaluation et au soulagement de la douleur et de la détresse physique et psychique des personnes, particulièrement en fin de vie ;
- contribue à la mise en œuvre de traitements par le recueil de données et informations relatives à la personne et à son entourage, la surveillance clinique, la mise en place d'une démarche thérapeutique, l'application de prescriptions et la contribution à la conciliation médicamenteuse ;
- prescrit des produits de santé et des examens complémentaires adaptés à la situation clinique et dans ses domaines de compétences ;
- conçoit, conduit et met en œuvre une démarche d'éducation à la santé, d'éducation thérapeutique, de dépistage et de repérage auprès d'une personne ou d'un groupe de personnes et des actions de santé publique dans le cadre de projets de promotion et de prévention en santé communautaire et populationnelle, en prenant en compte les enjeux environnementaux ;
- organise et planifie les soins infirmiers, participe aux soins de premier recours, à la coordination et à la continuité des activités de soins dans le cadre de la collaboration pluriprofessionnelle et à l'orientation des personnes vers le professionnel adapté ;
- accompagne ses pairs, les étudiants et les autres professionnels afin de permettre le développement de leurs compétences ;
- met en œuvre des actions de développement de compétences, produit des documents et contribue à l'innovation et à la recherche scientifique afin d'optimiser la qualité et la sécurité des activités et des soins, dans le cadre d'une démarche scientifique d'amélioration continue des pratiques professionnelles ;
- participe à des actions de secours, de médecine de catastrophe et d'aide humanitaire, ainsi qu'à toute action coordonnée des professions de santé et des professions sociales conduisant à une prise en charge globale des personnes.

L'infirmier exerce son activité, dans le respect du code de déontologie, dans le cadre de son rôle propre ou sur prescription et en coordination avec les autres professionnels de santé.

Le diplôme d'État d'infirmier est délivré à compter de l'année universitaire 2028-2029 par les universités accréditées.

Le référentiel de formation relève de l'arrêté du 20 février 2026 relatif au diplôme d'État d'infirmier.

ACTIVITÉS VISÉES

Les activités principales de l'infirmier sont :

- Recherche, collecte et traitement de données en lien avec la situation d'une personne ou d'un groupe de personnes (données épidémiologiques, socio-économiques, cliniques, scientifiques) dans le cadre de bilans cliniques, bilans de situation et d'environnement
- Identification des interventions à mettre en œuvre auprès d'une personne ou d'un groupe de personnes incluant projet de promotion de la santé, projet de prévention, éducation à la santé, éducation thérapeutique, soins directs et indirects, interventions en équipe pluriprofessionnelle, orientation vers d'autres professionnels de la santé
- Mise en œuvre de soins à visée de dépistage, préventive, diagnostique, thérapeutique, palliative pour une personne ou un groupe de personnes à tout âge de la vie
- Prescriptions initiales, renouvellement de prescription à l'identique, adaptation de traitement selon des critères cliniques identifiés dans le domaine des soins infirmiers
- Conception et réalisation de projet de promotion, d'éducation et de prévention de la santé en santé communautaire et populationnelle
- Conception de projet de promotion, d'éducation et de prévention de la santé d'une personne et mise en œuvre d'activités en lien avec ces projets
- Conception de projets d'éco-soins, promotion d'actions valorisant le développement durable, tenant compte des enjeux environnementaux, selon une approche systémique et intégrée
- Gestion d'une structure d'exercice individuel ou collectif
- Contribution à la coordination, l'organisation et la planification des activités et des soins dans le cadre de parcours de santé, de soins
- Information et formation des nouveaux personnels et des apprenants et développement des compétences

professionnelles et psychosociales

- Recherche, utilisation et traitement de données issues de la pratique professionnelle incluant les données probantes et en lien notamment avec des soins innovants dans tous les domaines de compétence infirmiers
- Production de référentiels pour la pratique professionnelle, en lien notamment avec les soins et démarches innovants, issus de données probantes.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Élaborer le diagnostic infirmier pour une personne ou un groupe de personnes afin d'identifier les interventions adaptées à mettre en œuvre
- Définir les interventions à mener auprès d'une personne ou d'un groupe de personnes dans le respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle, et dans le cadre d'une co-construction, afin de répondre aux problématiques identifiées
- Réaliser des soins à visée de dépistage, préventive, diagnostique, thérapeutique, palliative pour une personne ou un groupe de personnes dans le cadre en particulier d'une consultation infirmière et dans le respect des règles QHSSE, des procédures et des protocoles et en utilisant des données probantes afin d'assurer un projet de soin adapté à la situation identifiée
- Prescrire des produits de santé (médicaments, dispositifs médicaux) et des examens complémentaires afin d'assurer un traitement et un suivi adapté à la situation clinique d'une personne dans le domaine des soins infirmiers
- Concevoir et conduire une démarche de promotion de la santé, d'éducation à la santé, en santé communautaire et populationnelle afin de répondre aux besoins de santé publique
- Concevoir, conduire et co-construire une démarche d'éducation thérapeutique, de prévention, de dépistage et de repérage auprès d'une personne notamment dans le cadre d'une consultation infirmière
- Concevoir et conduire des projets et la promotion d'actions de communication et d'éducation des communautés et des organisations sur les enjeux environnementaux, les pratiques et gestes durables et éco-responsables afin de répondre aux problématiques de développement durable et de gestion des ressources naturelles
- Gérer ou organiser une structure d'exercice individuel ou collectif en optimisant les ressources
- Organiser les activités de soins en transmettant et recevant des informations et données en lien avec la personne en utilisant les outils numériques, aux membres d'une équipe pluri professionnelle dans un but de collaboration et de continuité de soins
- Accompagner les pairs, les apprenants et les autres professionnels, afin de permettre leur accueil et leur formation et le développement de leurs compétences, dans le respect des personnes et en tenant compte de leurs éventuels besoins spécifiques
- Mettre en œuvre le processus d'amélioration continue des soins et de sa pratique professionnelle dans le cadre de ses activités
- Analyser des données scientifiques et professionnelles afin d'optimiser sa pratique et son expertise professionnelle, la qualité et la sécurité des activités réalisées
- Formaliser des documents professionnels dans le cadre d'une démarche scientifique d'amélioration continue des pratiques professionnelles

Blocs de compétences

RNCP42589BC01 — N/A

LISTE DE COMPÉTENCES

N/A

MODALITÉS D'ÉVALUATION

N/A

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

NAF 8690D : Activités des infirmiers et des sages-femmes

A compter du 1er janvier 2027, ce code sera remplacé par le suivant : 8694G Activités de soins infirmiers

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ce diplôme permet d'exercer la profession d'infirmier dans les différents secteurs de soins hospitaliers et

extrahospitaliers et dans les secteurs de prévention et de promotion de la santé.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Code de la santé publique : L. 4311-1 à L. 4311-29 ; R. 4311-1 à R. 4311-41-6

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 243 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (54 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V1X80 — Infirmiers et sages-femmes · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	36 491
Jugés difficiles à recruter	60 %
Emplois saisonniers	9 %
Familles professionnelles (FAP)	V1X80 — Infirmiers et sages-femmes

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La formation conduisant au diplôme d'État d'infirmier est accessible aux conditions suivantes :

- 1° Être titulaire du baccalauréat, ou avoir obtenu l'équivalence ou la dispense de ce grade conformément à l'article L. 612-3 du code de l'éducation ;
- 2° Être âgé de dix-sept ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation.

Elle se fait par la voie de :

- 1° La formation initiale, dont l'apprentissage ;
- 2° La formation professionnelle continue.

Les prérequis pour l'entrée en 1ère année du cycle de formation sont précisés dans Parcoursup :

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury comprend, outre son président, enseignant-chercheur, les membres suivants : 1o Le directeur référent, ou son représentant, directeur de l'un des instituts de formation du groupement ; 2o Au moins deux cadres de santé formateurs permanents ou à défaut deux formateurs permanents de deux instituts de formation du groupement, autres que celui auquel appartient le directeur; 3o Au moins deux enseignants-chercheurs, un en sciences infirmières ou à défaut un enseignant-chercheur intervenant dans la formation et un enseignant-chercheur de l'université ; 4o Des professionnels intervenants dans la formation, dont un enseignant médecin intervenant dans la formation, un cadre de santé issu de la filière infirmière, un infirmier diplômé d'Etat en exercice depuis au moins trois ans accueillant des étudiants en stage.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury comprend, outre son président, enseignant-chercheur, les membres suivants : 1o Le directeur référent, ou son représentant, directeur de l'un des instituts de formation du groupement ; 2o Au moins deux cadres de santé formateurs permanents ou à défaut deux formateurs permanents de deux instituts de formation du groupement, autres que celui auquel appartient le directeur; 3o Au moins deux enseignants-chercheurs, un en sciences infirmières ou à défaut un enseignant-chercheur intervenant dans la formation et un enseignant-chercheur de l'université ; 4o

Des professionnels intervenants dans la formation, dont un enseignant médecin intervenant dans la formation, un cadre de santé issu de la filière infirmière, un infirmier diplômé d'Etat en exercice depuis au moins trois ans accueillant des étudiants en stage

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2031
-------------------------------------	------------

Date de dernière délivrance possible	31/08/2035
--------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP39923

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42589/>

Où se former

Formations référencées	7
Organismes	7
Régions couvertes	4
Prix indicatif	576 € – 24 600 €
Durée	420 – 4200 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	36
Organismes gestionnaires (CFA)	9
Organismes formateurs	19
Régions couvertes	4
Départements couverts	15
Organismes certifiés Qualiopi	18
Sessions	de 09/2024 à 08/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).